

---

# Documents sauvegardés

Jeudi 1 février 2018 à 9 h 34

1 document

---

Par parksT\_2

**EUROPRESSE.COM**

Ce document est réservé à l'usage exclusif de l'utilisateur désigné par LYCEE-Rosa-Parks et ne peut faire l'objet d'aucune autre utilisation ou diffusion auprès de tiers. • Tous droits réservés • Service fourni par CEDROM-SNi Inc.

# Sommaire

---

## Documents sauvegardés • 1 document

---

Le Monde.fr

24 janvier 2018

### Jeff Koons, c'est le bouquet !

de Pierre Oudart, qui était, à l'époque de l'annonce du projet, responsable des arts plastiques au ministère de la culture, et n'a alors rien tenté contre. Les seuls réels

3

## Nom de la source

Le Monde.fr

## Type de source

Presse • Presse Web

## Périodicité

Quotidien

## Couverture géographique

Internationale

## Provenance

France

Mercredi 24 janvier 2018

Le Monde.fr • 889 mots

## Jeff Koons, c'est le bouquet !

**Les opposants aux tulipes géantes offertes par l'artiste américain, depuis novembre 2016, à la Ville de Paris alignent les contre-vérités.**  
**Harry Bellet**

**A** cheval donné, on ne regarde pas les dents. Le proverbe ne vaut pas, semble-t-il, pour les tulipes. Celles que l'artiste américain Jeff Koons a offertes à Paris - une sculpture florale de 11,70 mètres de haut - ne font pas l'unanimité. On peut trouver l'oeuvre moche, anodine ou, au contraire, comme c'est le cas de Fabrice Hergott, directeur du Musée d'art moderne de la Ville de Paris (MAMVP), près duquel elle doit être implantée, « *admirable* », ainsi qu'il l'a déclaré au *Monde*. Ce qu'on ne peut pas faire, en revanche, c'est aligner les contre-vérités comme le font les signataires d' [une tribune publiée par Libération le 21 janvier](#).

Ce sont pourtant, pour l'essentiel, des professionnels du monde de l'art contemporain, peu soupçonnables de renier des pratiques qui souvent les ont nourris, spirituellement ou financièrement. A commencer par l'initiateur de la tribune, Stéphane Corréard, qui dirige une foire après avoir possédé une galerie, conseillé le salon de Montrouge et servi de conseiller à deux commissaires-priseurs parisiens.

Un message à Anne Hidalgo

Dès l'annonce, le 21 novembre 2016, du projet de Jeff Koons, il avait manifesté son opposition - avec d'autres, comme le sculpteur Olivier Blanckart. Mais voilà :

Stéphane Corréard a pour épouse Sylvie Perras Corréard, conseillère technique culture et communication du premier ministre, Edouard Philippe. De mauvais esprits voient donc dans cette tribune un message de la part du gouvernement Macron, non à Jeff Koons, mais à Anne Hidalgo, qui soutient mordicus le projet.

Quels sont les arguments des opposants à la sculpture ? Ils affirment que l'ensemble des réserves d'usage ne sont pas levées, et qu'on peut donc surseoir, voire annuler l'installation. Oui et non. Non, car le site n'est ni classé ni même répertorié, et qu'il est donc possible d'y construire à peu près ce qu'on veut. Oui, car l'implantation du monument nécessite des travaux de soubassement dans le Palais de Tokyo, qui fait face au MAMVP et qui dépend du ministère de la culture. La réponse définitive dépend donc de Françoise Nyssen qui attend désormais un dossier complet, technique notamment, avant de se prononcer. Les sondages, pour vérifier la solidité de l'emplacement de la statue n'ont en effet pas encore été réalisés. Mme Nyssen devrait prochainement rencontrer Jeff Koons, mais aussi des artistes de la jeune scène française.

Les opposants reprochent aussi le choix de l'oeuvre, regrettant que n'ait pas été fait au préalable un appel à projets. Or, il s'agit d'une initiative individuelle, privée, pas d'une commande publique. L'emplacement ensuite : l'installation,

© 2018 SA Le Monde. Tous droits réservés. Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.

**Publi** Certificat émis le 1 février 2018 à LYCEE-Rosa-Parks à des fins de visualisation personnelle et temporaire.  
 news-20180124-LMF-5246222

puisqu'elle est un hommage aux victimes des attentats en France, aurait été mieux à sa place, selon eux, à proximité de la Bastille. C'est oublier qu'il y a eu aussi des morts ailleurs, à Nice notamment. Les services de la Mairie de Paris ont proposé plusieurs sites à l'artiste, qui a choisi celui-ci, du fait de son caractère déjà fortement américanisé (personne ne se plaint plus de la statue de Washington place d'Iéna).

#### Une méconnaissance du dossier

Leurs arguments montrent, en outre, une méconnaissance du dossier. La sculpture casserait la perspective vers la tour Eiffel. Or, celle-ci n'est pas visible depuis cet emplacement. Christian Bernard, directeur du Printemps de Toulouse et signataire de la tribune, s'inquiétait, le 23 janvier sur Europe 1, de ce qu'il faudrait pour l'installer déplacer une statue de Bourdelle : celle-ci est sur l'esplanade, de l'autre côté du fronton, donnant sur la Seine.

D'autres arguments sont encore plus surprenants : Koons aurait été un artiste important à ses débuts, mais serait devenu un symbole de la marchandisation de l'art. Ce n'est pas faux, mais, venant des collectionneurs et des marchands pétitionnaires, c'est incongru, sauf à rêver des temps révolus où les artistes avaient la bonté de crever de faim dans leur mansarde pour que les bourgeois puissent les acheter à vil prix.

Les seuls réels arguments contre la sculpture de Jeff Koons sont d'ordre esthétique

La fabrication et l'installation de l'ensemble vont coûter environ 3,5 millions d'euros, financées par des mécènes, français et américains. Cela va au final coûter au contribuable, disent

les pétitionnaires, car les donations sont déductibles du fisc, pour lequel c'est un manque à gagner. C'est exact. Précisons cependant que les 3,5 millions d'euros ne vont pas tomber dans la poche de Koons, mais dans celle des ouvriers qui travailleront sur l'oeuvre et, in fine, dans l'escarcelle de l'Etat sous forme de taxes. Remettre ainsi en question la loi Aillagon sur le mécénat culturel, surtout de la part de gens qui, pour beaucoup, en ont usé ou sont appelés à en profiter eux-mêmes, c'est osé. De plus, parmi les pétitionnaires, on relève le nom de Pierre Oudart, qui était, à l'époque de l'annonce du projet, responsable des arts plastiques au ministère de la culture, et n'a alors rien tenté contre.

Les seuls réels arguments recueillis - en privé - auprès de certains des signataires sont d'ordre esthétique : « *Cette oeuvre est nulle* », dit le collectionneur Antoine de Galbert; elle est surdimensionnée, selon Catherine Grenier, directrice de la Fondation Giacometti qui cite l'artiste Robert Morris pour qui « *le spectaculaire cherche toujours à faire oublier la conscience* », . On peut trouver le cadeau de Koons laid, grandiloquent, le juger mièvre. Mais cynique, non.

Harry Bellet